



# NOS ENGAGEMENTS ECOLOGIQUES

L'imprimerie ImageLigne est engagée en faveur de l'environnement. L'entreprise est en cours de labellisation Imprim'Vert. La marque qui a permis d'établir un cahier des charges environnemental pour les imprimeurs.

Nos engagements :

- Nous imprimons exclusivement sur du papier certifié FSC\* et PEFC\*, ou des papiers recyclés, tels que Cyclus ou Igloo
- Nos déchets sont triés, stockés et pris en charge par des entreprises agréées : CONIBI pour les encres et SUEZ\*\* pour les supports
- Nous récupérons les excédents de papier imprimé chez nos clients
- Nous n'utilisons pas de produits toxiques et nos encres sont végétales
- Tout notre éclairage, bureaux et atelier est en LED
- Notre véhicule de livraison roule à l'Ethanol

\*Nous apportons la garantie à nos clients que le produit qu'il nous confiera à imprimer sera issu de sources responsables et, qu'à travers son acte, le client participe à la gestion durable des forêts.

\*\*CONIBI est le 1<sup>er</sup> consortium dédié à la collecte et à la valorisation des consommables d'impression.

Pionnier dans son domaine, il est né de la volonté commune des principaux acteurs mondiaux de l'impression de mettre en place une solution gratuite de collecte et de traitement des consommables usagés des entreprises.

SUEZ est un groupe français de gestion de l'eau et des déchets. Dans le domaine des déchets, ses activités sont le recyclage, la valorisation et l'enfouissement de déchets.

ImageLigne fait parti des imprimeries respectueuses de l'environnement, et qui a la volonté de répondre à des critères écologiques et environnementaux pour participer au développement durable, limiter notre impact sur la planète et préserver l'environnement.



La marque de la  
gestion forestière  
responsable

